



COMMUNIQUE DE PRESSE
2 mars 2011

La SHEM et ses partenaires locaux s'engagent pour préserver le milieu aquatique de la Sumène dans le Cantal

Soucieuse de concilier production d'électricité renouvelable et respect de l'environnement et des milieux aquatiques, la SHEM, Groupe GDF SUEZ, va plus loin que la réglementation en vigueur sur la préservation des cours d'eau. A Ydes, dans le Cantal, elle a engagé une action concertée avec la commune et les pêcheurs pour mieux préserver la faune et la flore de la Sumène, un affluent de la Dordogne.

Afin de traiter la question du manque d'eau à l'aval de la prise d'eau de Saignes¹, située sur la Sumène, la SHEM travaille depuis plusieurs mois aux côtés de la commune de Ydes, de l'Association Agréée pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique (AAPPMA), et de la Fédération de Pêche du Cantal. A l'écoute de ces partenaires locaux, la SHEM va mettre en place des mesures complémentaires spécifiques pour répondre à la situation observée sur la Sumène.

La réglementation en vigueur et appliquée par la SHEM sur les débits d'eau, prévoit l'utilisation de débits de 250 litres/secondes en été et de 70 litres/secondes en hiver. En s'appuyant notamment sur les résultats d'une étude menée par le bureau d'études indépendant Poyry Environnement, la SHEM a proposé à l'ensemble de ses partenaires la mise en place d'un débit de 250 litres/seconde tout au long de l'année.

Cette mesure témoigne de la volonté de la SHEM d'investir en faveur de la préservation des milieux naturels et d'exercer une activité industrielle tenant compte de l'environnement local. Au total, la SHEM produira 450 MWh de moins par an pour améliorer sensiblement les conditions du milieu aquatique concerné.

Réunis le 8 février à Ydes, les partenaires ont décidé de mettre en œuvre cette proposition et d'engager des actions de suivi et d'échange pour poursuivre ensemble cette démarche d'amélioration du milieu et de conciliation des usages de l'eau.

La SHEM, Groupe GDF SUEZ, producteur d'énergies renouvelables

La Société Hydro Electrique du Midi (SHEM) est un producteur d'électricité à l'expérience centenaire en matière d'hydroélectricité, et un acteur de premier plan du grand Sud-Ouest qui emploie 260 collaborateurs. Ses 54 usines et ses 12 barrages, répartis sur la chaîne des Pyrénées et les vallées du Lot et de la Dordogne, produisent une énergie propre et sans rejet de CO₂, certifiée 100% renouvelable par l'organisme de certification indépendant TÜV-SÜD. Son parc de production, d'une puissance totale de 780 MW, génère une production annuelle moyenne de 1 828 GWh. La SHEM, certifiée ISO 14001, est une filiale de GDF SUEZ, leader mondial de la production indépendante d'électricité et 2^e producteur hydraulique en France.

¹ La prise d'eau de Saignes fait partie de l'aménagement hydroélectrique de Marèges, mis en service en 1935 et exploité par la SHEM.

Contacts presse :

SHEM

Monica Maheut

Tél. : +33 (0)5.61.17.15.72

monica.maheut@shem.fr

Anouk Déqué Communication

Dominique Arnaud

Tél. : +33 (0)5.61.55.55.65

d.arnaud@adeque.com